

COMMUNE DE CAMPUAC
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 JUILLET 2024

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 6
Vote : Pour : 6 contre : 0
Nombre de suffrages exprimés : 6
Date de la convocation : 10/07/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze juillet, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de M. Thierry GOUMON, Maire.

Présents : Thierry GOUMON, Benoît ALBESPY, Guillaume DELBOUIS, Guillaume GIROU, Vanessa GROS et Adeline VERNHES

Excusés : Jacques ABRIEUX, Christophe BARRIE, Aurélie DESMAZES, Nathalie LELOUP et Mathieu PRADALIER

Vanessa GROS est nommée secrétaire de séance.

Objet : Création / suppression d'emploi dans le cadre d'un avancement de grade : adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant la nécessité de créer 1 emploi d'adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe en raison des possibilités d'avancement de grade,

Le Maire propose à l'assemblée,

- la création d'un emploi d'adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe, permanent à temps complet
- la suppression d'un emploi d'adjoint d'animation territorial, permanent à temps complet

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du : 16 juillet 2024

Filière : ANIMATION,

Cadre d'emploi : adjoint d'animation territorial,

Grade : adjoint d'animation : - ancien effectif : 1

- nouvel effectif : 0

Filière : ANIMATION,

Cadre d'emploi : adjoint d'animation territorial,

012-211200498-20240715-15072024_202429-DE

Reçu le 16/07/2024

Grade : adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe : - ancien effectif : 0

- nouvel effectif : 1

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 6 voix pour :

DECIDE : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré, les jours, les mois et an susdits.

Pour copie conforme,

**Thierry GOUMON,
Maire**

Vanessa GROS
Secrétaire de séance

